

**PROCÈS-VERBAL DE L'EXÉCUTIF DU CONSEIL MULTIDISCIPLINAIRE
RENCONTRE TENUE LE 28 MARS 2019
858, TERRASSE TURCOTTE, TROIS-RIVIÈRES, SALLE CHAMPLAIN**

Présences :

Mme Mélanie Bergeron
Mme Nathalie Bouchard
Mme Judith Cossette
M. Benoît Desmarais
M. Marc Fauteux (pm seulement)
Mme Bianca Hamel
M. Pascal Huot
Mme Émilie Imbeault-Perreault
Mme Mylène Lemyre-Morrissette
M. Carl MontPetit
Mme Mylène Raymond
Mme Caroline Renaud (pm seulement)
Mme Annie Robitaille
Mme Chantal Turgeon

Absences motivées :

M. Jérémie Bousquet
M. Michael Monast
M. Carol Fillion
M. Gilles Hudon

Secrétaire de la rencontre :

Mme Lucie Villemure

1. Ouverture de la séance

M. Huot souhaite la bienvenue à tous et présente Mme Nathalie Bouchard qui siégera au CECM. Il mentionne qu'il a effectué son accueil la semaine passée.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté avec l'ajout de trois points et le retrait d'un point :

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 28 février 2019
4. Affaires découlant
5. Présentation du programme de psychothérapie pour troubles mentaux
6. État de situation régionale et état d'avancement des travaux au CIUSSS MCQ
7. Points statutaires
- 7.1. AGA/Reconnaissance

- 7.2. Comité de pairs
 - 7.3. Communication
 - 7.4. Comités de travail Continuum (SM, DITSA, Jeunes en difficulté)
 - 7.5. CMPC
 - 7.6. Consultation
 - 8. Ménage SharePoint
 - 9. Affaires diverses
 - 9.1. Comité interconseils
 - 9.2. Calendrier des rencontres 2019-2020
 - 9.3. Correspondance modalités d'encadrement clinique
 - 10. Évaluation de la rencontre
-

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 28 février 2019

Le procès-verbal corrigé est adopté à l'unanimité.

4. Affaires découlant

Rapport annuel

Le rapport annuel a été acheminé la semaine dernière.

CEG

M. Huot mentionne avoir communiqué avec Mme Amélie Poulin, conseillère-cadre aux services gériatriques et au programme de soins palliatifs et de fin de vie pour obtenir de l'information concernant l'appellation du CEG. Il précise qu'une salle a été nommée la Salle Jean Coutu et non le nom du CEG. Il explique que Jean Coutu est un donateur et que c'est pour reconnaître sa contribution qu'une salle a été nommée en son nom. Cette pratique est courante lorsque les dons passent par les fondations.

Conflit d'intérêts

M. Huot mentionne avoir relancé Mme Mélissa Mc Mahon et est toujours en attente d'une réponse.

Capsules DSM

Mme Robitaille mentionne que les capsules seront présentées vendredi à la communauté de la table qualité à Montréal.

Formulaire SAPA

M. Desmarais mentionne avoir acheminé un courriel pour identifier les anciens formulaires à retirer des bibliothèques. Il a eu quelques réponses.

Suivi intensif

La DSM a identifié M. Jean Gravel, APPR pour supporter le comité de pairs. Une rencontre est prévue d'ici deux semaines.

Communication

Mme Turgeon souligne que les publications sur les titres d'emploi peuvent se poursuivre dans le Pratico. Les articles peuvent être pris en continu.

Recommandation DCC

Mme Renauld mentionne avoir effectué une ébauche de lettre et n'a pas eu de commentaires de la part des membres. Il est convenu qu'une conférence téléphonique sera effectuée sous peu pour convenir du contenu avec M. Bousquet, M. Huot, Mme Hamel et Mme Renauld. Par la suite, Mme Robitaille sera consultée pour valider le contenu et convenir de la diffusion à la DCC.

5. Présentation du programme de psychothérapie pour troubles mentaux

M. Huot introduit M. Jean-François Perreault, chef de service santé mentale de proximité - zone sud (Drummondville), Mme Marie-Ève Tremblay, chargée de projet et Mme Marie-Pierre Milot, conseillère qui présentent le PQPTM. L'objectif de la rencontre aujourd'hui est d'expliquer le programme. Un premier guide a été élaboré pour l'enfance et a été en projet pilote au CISSS Appalaches. Un deuxième guide sur l'anxiété et le trouble de la panique est en projet pilote au CIUSSS MCQ de février à septembre 2019. Le PQPTM vise entre autres à accroître et améliorer l'offre de service public de psychothérapie, de bonifier et de diversifier les services de basse intensité (dont les autosoins). Il est impératif d'impliquer l'utilisateur qui est l'élément central. Ce programme est destiné à toutes les personnes désirant obtenir ce service par référence ou par elle-même. Le guide est remis par les intervenants et des formations sont disponibles. Un projet d'implantation a été effectué au RLS de Drummondville et Victoriaville. C'est un modèle de soins par étape (anxiété généralisée). Ce service est donné pour les services de basse intensité (GASMA, services spécifiques, services spécialisés). La psychothérapie est à l'étape 3. Des capsules sont disponibles pour chaque guide. Les principaux enjeux sont la gestion du changement et la révision des pratiques.

Un membre mentionne que les psychologues manquent d'information concernant le PQPTM. Mme Milot précise que c'est son rôle de les informer, de diffuser l'information et de les supporter.

6. État de situation régionale et état d'avancement des travaux au CIUSSS MCQ

Contexte MCQ

Mme Robitaille mentionne que la décision n'a pas encore été prise concernant le futur de notre établissement. Elle souligne que M. Carol Fillion s'attend à une réponse sous peu.

Gestion par trajectoire

Mme Robitaille informe les membres qu'une réflexion est en cours concernant la gestion par trajectoire. Elle explique que l'établissement désire briser les silos par direction.

Présentation agente de liaison autochtone

Mme Robitaille mentionne que Mme Jennifer Petiguay, agente de liaison autochtone a effectué une présentation de son rôle. Elle explique que celle-ci fait partie de la Direction des services ambulatoires et des soins critiques. Sa présentation était basée sur son rôle qui est de sensibilisation. Mme Robitaille mentionne que cette présentation pourrait être intéressante pour eux.

Frais de déplacement

Mme Robitaille mentionne qu'un audit a été effectué concernant les frais de déplacement par direction. Elle souligne l'importance de tenir compte des procédures en vigueur dans leur établissement d'origine.

Accès aux services

Un projet de révision des portes d'entrée à notre établissement a cours actuellement. Un plan d'action est élaboré pour faciliter l'accès à nos services.

Chirurgie bariatrique

Du financement a été octroyé pour commencer les chirurgies bariatriques à Trois-Rivières à l'automne.

Fluidité des services

La fluidité des services demeure préoccupante et il reste quelques problématiques. Mme Robitaille mentionne que pendant la période des fêtes plusieurs chirurgies ont été annulées, car il n'y avait pas de lit disponible. Ce sujet demeure une priorité de notre établissement sur les unités d'hospitalisation.

Procédure de complétion PSI/PII

Mme Robitaille mentionne que la présentation de la procédure concernant le PSI/PII a été effectuée au Comité d'intégration clinique. Cette procédure sera applicable sur les unités de soins de courte durée. Elle souligne que c'est un grand changement de pratique pour les intervenants. Elle précise que l'usager est au centre du PSI.

7. Points statutaires

7.1. AGA/Reconnaissance

M. Huot désire ajouter à l'ordre du jour de l'AGA le comité interconseils (cinq minutes). Il est aussi important de prévoir un temps pour nommer les nominés et les gagnants. Il est convenu de demander une photo aux nominés. Les membres conviennent d'acheminer un courriel aux nominés et aux personnes qui ont soumis des candidatures pour les inviter à s'inscrire à l'AGA en joignant le formulaire d'inscription.

Gourdes d'eau

Mme Bergeron mentionne que le modèle a été choisi et il reste l'acceptation des communications pour le visuel.

Élection

M. Huot effectuera un suivi avec Mme Annie Lavigne le 17 avril pour valider s'il y a des élections ou non.

Kiosques comités de pairs

Il est convenu de mettre en place les comités de pairs suivants avec le responsable de la DSM du comité :

- Physio SAPA (Caroline Renauld)
- Mesures de contrôle alternatives (Benoît Desmarais)
- GMF évaluation du fonctionnement social (Jérémi Bousquet)
- Ergothérapie AVC (Pascal Huot)

- Aide-mémoire (Émilie Imbeault-Perreault)

Il est convenu d'ajouter une banderole pour indiquer l'emplacement des comités de pairs.

7.2. Comité de pairs

Mme Renauld mentionne que plusieurs rapports finaux et évaluations n'ont pas été acheminés.

Le comité de pairs AVC physiothérapie n'est pas encore débuté et la première rencontre est le 11 avril. M. Desmarais informe les membres qu'il ne se représentera pas pour un autre mandat et précise être le responsable de ce comité. Il suggère de déléguer son rôle à un autre membre compte tenu de cette situation. Il est convenu que Mme Renauld le remplacera.

Technologistes médicales accueil stagiaire

Mme Hamel mentionne qu'une rencontre a eu lieu et la fiche de projet a été révisée. Elle explique que le livrable et le mandat ont été modifiés. Une trousse d'accueil et un outil pour l'instituteur doivent être élaborés. De plus, le nombre d'heures a été modifié soit deux journées de 7 h pour un total de 84 heures. Les membres sont en accord avec les modifications.

7.3. Communication

Mme Turgeon informe les membres que l'avis concernant l'AGA a été fait par courriel et dans le Pratico. Elle mentionne que certains membres ne trouvent pas le formulaire d'inscription sur le site Internet, malgré qu'un lien cliquable était présent dans le courriel. Les membres suggèrent d'insérer le formulaire dans le courriel de rappel..

7.4. Comités de travail Continuum (SM, DITSA, Jeunes en difficulté)

Mme Lemyre-Morrisette mentionne qu'une rencontre DITSA est prévue à la mi-avril. M. Fauteux effectuera une relance auprès de Mme Jacinthe Marchand pour le continuum Jeunes en difficulté.

7.5. CMPC

Aucun avancement dans ce dossier.

7.6. Consultation

Mme Raymond mentionne la consultation sur la procédure de priorisation des cas en GMF est terminée et a demandé une extension. Celle-ci est accordée jusqu'au 4 avril. Il est convenu que la présentation de l'échelle de Braden (annulée ce jour) sera mise en consultation pour les deux prochaines semaines. Mme Hamel avisera les membres.

8. Ménage de SharePoint

Ce point est reporté à la prochaine rencontre.

9. Affaires diverses

9.1. Comité interconseils

M. Huot informe les membres que deux rencontres du comité interconseils ont eu lieu jusqu'à présent. Il mentionne qu'une présentation sur les Quatuors a eu lieu à la première rencontre et une présentation de l'approche adaptée de la personne âgée a été effectuée à la seconde rencontre. Les membres du comité interconseils sonderont leurs membres respectifs plus tard concernant ces deux dossiers. Mme Renaud suggère à M. Huot de faire la promotion du congrès de l'ACMQ tout particulièrement la deuxième journée qui est dédiée aux comités interconseils.

9.2. Calendrier des rencontres 2019-2020

Les membres conviennent de tenir les rencontres le premier jeudi du mois, si possible. De plus, il est convenu de tenir les rencontres à Bécancour. Mme Lucie Villemure effectuera le calendrier des rencontres et acheminera les invitations à l'agenda.

9.3. Correspondance modalités d'encadrement clinique

M. Huot mentionne avoir reçu une correspondance d'un membre qui sollicite l'aide du CECM concernant le refus de sa chef pour demander une modalité d'encadrement. Il résume la correspondance et les membres conviennent que cette demande s'adresse à la DSM. Mme Robitaille souligne l'importance de connaître le besoin et l'objectif de la mise en place d'une modalité d'encadrement, ce que sa chef demande. Elle mentionne que des modalités informelles qui étaient présentes dans nos anciens établissements n'existent plus. Il est convenu que M. Huot effectue un suivi auprès du demandeur pour diriger sa demande vers la DSM.

10. Évaluation de la rencontre

Ce point n'a pas été abordé.

Original signé

Pascal Huot

Président de l'exécutif du conseil multidisciplinaire
CIUSSS MCQ